

COVID-19

Consignes - visites guidées



Chers clients, suivez une visite guidée en toute sécurité avec l'agence Inspire Metz - Office de Tourisme.

Voici les mesures de précaution appliquées par l'agence Inspire Metz - Office de Tourisme pour une visite pratiquée dans des conditions appropriées à la crise sanitaire.

Groupe composé au maximum de 25 personnes + 1 guide (sauf mention contraire)

Visite famille : 15 enfants maximum + 1 accompagnateur maximum par enfant

Équipement fourni : système d'audiophones à partir de 11 ans

AVANT LA VISITE :

- La réservation et le paiement de la visite doivent se faire obligatoirement en amont (virement bancaire ou télépaiement sont privilégiés ; règlement espèces et chèques sont possibles) ;
- Chaque client doit venir muni de son propre masque et de ses écouteurs ;
- 1 kit sanitaire « spécial visite » au prix de 2 € comprenant 1 masque, 1 oreillette peut être acheté au moment de la réservation.

PENDANT LA VISITE :

- Chaque client, à partir de 11 ans est masqué (avec son propre masque) ;
- Le guide porte masque ou visière et prend son kit sanitaire ;
- Le guide est muni d'un kit d'hygiène élémentaire, qui comprend : masque et visière + gel hydroalcoolique + gants pour les manipulations (audiophones, ouverture des portes, ...)
- Le guide propose du gel hydroalcoolique aux clients ;
- Le guide distribue les audiophones désinfectés ;
- Les consignes de sécurité devront être respectées : distance minimum de 1m entre chaque personne et les gestes barrières sont appliqués ;
- Les points de prise de parole à l'arrêt devront se faire dans des endroits appropriés : loin d'un autre groupe de personnes, en ne gênant pas la circulation des passants ;
- Seul le guide touche et ouvre les portes. Le guide se lavera les mains après chaque contact (porte, grille, etc.)

Remarque : Pour les visites dans les musées ou en milieu urbain, les audiophones semblent obligatoires pour respecter les règles de distanciation sociale, seules les visites en pleine nature pourraient en être exemptes.

APRÈS LA VISITE :

- Le guide récupère les audiophones/oreillettes dans un sac sans les toucher.
- Le guide propose du gel hydroalcoolique aux clients (bouteille manipulée par le guide).

VÉRIFICATIONS SYSTÉMATIQUES :

Pour information, le guide vérifie avant chaque visite :

- Que son kit est bien au complet ;
- Que sa visière est bien opérationnelle ;
- Que les audiophones/oreillettes sont bien propres et désinfectés avant toute utilisation ;
- Que chaque participant porte son masque.

Date de mise à jour : 21.05.2021

 Agence Inspire Metz – Office de Tourisme

2 place d'Armes J.F Blondel, 57007 Metz Cedex 1

renseignements et réservations :

+33 (0)3 87 39 00 00

tourisme@inspire-metz.com



tourisme-metz.com

INSPIRE METZ Immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours - Atout France sous le N° : IM057170006 - N° Siret : 832 084 412 00010
- Code APE : 7990Z Garantie financière : montant 30 000€. La garantie financière est apportée par : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT & CAUTION, 8-10
RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, France, Responsabilité Civile professionnelle Contrat n°10133416104 : Axa Christian BRET, Agent général, 34 avenue André
Malraux, 57000 METZ. Tous droits réservés : agence Inspire Metz - Office de Tourisme. Reproduction interdite. Ne pas jeter sur la voie publique.